

**L'Association canadienne des professeurs de rédaction technique et scientifique
(ACPRTS) lance un appel de communications en vue de son prochain colloque
qui se tiendra à l'University of Western Ontario
du 29 au 31 mai 2005**

Date limite de réception des propositions de 250 mots : le 1^{er} octobre 2004

La Fédération canadienne des sciences humaines et sociales a annoncé le thème principal du congrès de 2005 : *Les paradoxes de la citoyenneté : environnement, exclusion et équité*. Ce thème vise à rendre compte de divers développements et tendances sur la scène nationale et internationale dans plusieurs domaines de l'activité humaine.

Comme le colloque de l'ACPRTS se tient dans le cadre du congrès annuel de la Fédération, c'est en accord avec ce thème général que le comité de programme de l'Association lance son appel de communications. Cette année, nous lançons cet appel conjointement avec la Société canadienne pour l'étude de la rhétorique (SCER). Nous sollicitons les communications de chercheurs en rédaction technique, professionnelle et scientifique; en rhétorique et en linguistique; et dans d'autres disciplines langagières connexes. **Chaque proposition de communication doit présenter clairement la méthodologie retenue et le contexte dans lequel s'insère cette recherche. Elle doit aussi renvoyer à des sources bibliographiques pertinentes, qui doivent être indiquées entre parenthèses dans le texte de la proposition.**

Nous vous invitons à présenter une proposition sur l'un des trois thèmes suivants :

1. **« Vers un *census communis*? » La notion de citoyenneté telle qu'elle se construit ou se déconstruit dans le discours professionnel.** Le concept de citoyenneté se manifeste en maints endroits, que ce soit au travail, au sein d'un groupe particulier, ou sur le plan local, national et global. Les communications peuvent aussi porter sur les liens à explorer entre la citoyenneté et l'enseignement des discours professionnels. *Les communications retenues sur ce thème seront présentées lors de la séance conjointe d'une journée avec la SCER. Date provisoire : 29 mai 2005.*
2. **La rhétorique environnementale : cadres de théorisation et d'enseignement d'une gamme de discours sur l'environnement.** La notion d'environnement se définit de bien des façons. Les communications sur ce thème peuvent porter sur un cas ou problème spécifique, ou examiner les études traitant des relations entre la rhétorique environnementale et l'enseignement des discours techniques ou professionnels.
3. **Exclusion et équité: explorations critiques de l'impact sur le niveau de participation qu'ont les théories, méthodes d'enseignement et pratiques d'écriture actuelles en communication technique et professionnelle.** On peut définir la notion de participation en fonction de divers contextes, usages ou auditoires.

L'ACPRTS vous invite également à soumettre des propositions de communications sur

d'autres sujets relevant du domaine de l'enseignement et de la pratique de la communication technique, professionnelle et scientifique.

Nous vous invitons aussi à nous proposer des sujets de panels, d'ateliers et de séances informelles. Ces propositions ne doivent pas nécessairement s'appuyer sur des recherches formelles, mais elles doivent rendre compte de débats dans le domaine et encourager les échanges d'idées et d'expériences entre participants.

Veillez prendre note que tous les présentateurs doivent être membres en règle de l'ACPRTS. Vous trouverez des renseignements sur l'adhésion à l'adresse suivante :
<http://www.uwinnipeg.ca/~agoldric/ACPRTS>.

Avis important concernant les frais de déplacement :

Si le comité de programme de l'Association reçoit, avant le 1^{er} octobre 2004, un nombre assez grand de propositions de communications variées et de haute qualité, les présentateurs auront à remplir en octobre un formulaire en ligne d'une page dans le cadre de la demande de subvention pour les frais de déplacement faite auprès de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales. L'ACPRTS préparera la demande de subvention au nom de tous les participants et la soumettra avant le 1^{er} novembre. Si notre demande est agréée, les présentateurs de communications formelles pourront recevoir une aide. Nous devrions avoir la réponse de la Fédération en février 2005.

Critères de présentation de la proposition :

Formatage :

1^{ère} partie. Veuillez fournir toutes vos coordonnées sur un feuillet séparé, y compris une adresse électronique récente.

2^e partie. Veuillez donner le titre provisoire de votre communication, de même qu'un résumé (à simple ou double interligne) **d'au maximum 250 mots**. Ce compte de mots inclut toutes les références bibliographiques. Celles-ci doivent être données entre parenthèses dans le texte même. **NE PAS LES FOURNIR DANS UN DOCUMENT SÉPARÉ.**

Envoi des propositions :

Veillez acheminer si possible votre proposition sous forme de document électronique joint (formats Word ou rtf). *Prière de donner à votre message le titre suivant « Proposition ACPRTS/CATTW 2005 »* pour éviter que celui-ci ne soit identifié comme un envoi non sollicité.

Prière de faire parvenir votre proposition avant minuit, le vendredi 1^{er} octobre 2004, à :
glamorousgrammar@shaw.ca

Dr. Amanda Goldrick-Jones, Présidente du comité de programme, ACPRTS 2005
Université de Winnipeg, 515 Portage Avenue, Winnipeg MB Canada, R3B 2E9
Tél.: (204) 786-9848